

## EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du conseil municipal de Doussard

Nombre de Conseillers en exercice :

27

Présents et représentés :

27

L'An DEUX MIL VINGT TROIS, le VINGT NEUF MARS à dix-neuf heures, le conseil municipal dûment convoqué les vingt-trois mars, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Monsieur Michel COUTIN, Maire,

Étaient présents : M. Michel COUTIN, Maire  
MME Lucie LITTOZ, Mylène FORESTIER, M. Marc MILLET-URSIN, et Stéphane RECOQUE, Adjoint  
MME Monique PETIT, Margaret GOURDIN, Sophie PIAIA, Antonia CHARLES, Claire BOUCHEX-BELLOMIE, Laurence GODENIR, Anne-Gabrielle MATHIEU, Marielle JULIEN et MM Jean-Pierre LITTOZ-MONNET, Marc BERTON, Serge MOLINARI, Pierre DEMAISON, Philippe CHAPPET, M. Bernard CHATELAIN-CADET, Nicolas BALMONT et M. Richard FORSSARD Conseillers municipaux

Étaient excusés : Mme Maria ABRUNHOSA a donné pouvoir à Mme Mylène Forestier  
Mme Michèle MADDALENA a donné procuration à M. Millet-Ursin  
Mme Angélique GELIS a donné procuration à M. Molinari  
M. Michel VINCENT a donné procuration à Mme Littoz  
M. Hubert BERTHOLLET a donné procuration à M. Demaison.  
M. Nicolas SALLAZ a donné procuration à M. Chappet.

Secrétaire de Séance M. Stéphane RECOQUE

### LE MAIRE EXPOSE

Le budget foret retrace à la fois les opérations d'entretien du patrimoine forestier de la Commune avec des dépenses d'entretien de piste et d'abattage de parcelle selon le programme proposé par l'ONF au titre de l'année 2023. Les propositions de dépenses devraient être couverts par les ventes de bois issus des exploitations et une subvention sylv'actes pour certains travaux sylvicoles.

Dans une seconde partie il retrace les opérations inhérentes à la co-maitrise d'ouvrage pour la création de la desserte forestière en contournement du hameau de Saury. Le montage juridique de portage se traduit par la création d'une opération pour compte de liers auprès de la Commune de Lathuille.

N° 2023-027

Budget annexe Forêts  
2023  
Approbation

	Exercice précédent				Exercice courant			
	Budget primitif	Budget voté	Total réalisé	% réalisé	Crédit de report (1)	Propositions nouv. crédits (2)	Total budget primitif (1) + (2)	%
<b>Fonctionnement</b>								
Dépense	44 483,11	44 483,11	26 359,27	59,26		32 800,00	32 800,00	
Recette	44 483,11	44 483,11	40 526,12	91,10		32 800,00	32 800,00	
<b>Total Fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>14 166,85</b>	<b>0,00</b>				
<b>Investissement</b>								
Dépense	238 892,15	232 792,15	14 622,13	6,28	179 559,25	188 774,43	368 333,68	
Recette	238 892,15	232 792,15	14 761,41	6,34	129 209,60	239 124,08	368 333,68	
<b>Total Investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>139,28</b>	<b>0,00</b>	<b>-50 349,65</b>	<b>60 349,65</b>		

### LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le code général des collectivités territoriales

Vu le débat d'orientation budgétaire du 1<sup>er</sup> mars 2023,

Vu l'avis de la commission des finances du 15 mars 2023,

Vu le projet de budget annexe Forêts 2023 présenté par M. Le Maire,

Vu la demande d'exprimer le vote par bulletin secret, soutenue par 17 voix, représentant plus du tiers des membres présents en séance,

Envoyé en préfecture le 31/03/2023

Reçu en préfecture le 31/03/2023

Publié le

ID : 074-217401041-20230329-DEL2023\_027-BF

S<sup>2</sup>LO

APRES AVOIR DELIBERE  
DECIDE à l'unanimité  
25 voix pour et 2 abstentions

D'APPROUVER le budget annexe Forêts 2023 tel que présenté en annexe.

En séance les Jour, Mois et an que dessus,  
Pour extrait conforme,  
Le Secrétaire,  
M. Stéphane RECOQUE

Le Maire,  
Michel COUTIN,

Le maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère  
exécutoire de cet acte transmis au représentant de l'Etat  
le : 31/03/2023  
Publié le 31/03/2023.

Pour le Maire et par délégation,  
La Directrice Générale des Services